

Madame, Monsieur le Maire,
Présidents d'intercommunalité

Objet : RGPD

Le 1^{er} décembre 2021,

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Dans la continuité des précédentes informations que j'ai eu le plaisir à vous communiquer ces dernières semaines, je vous informe que le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a décidé le 30 novembre dernier de vous proposer de bénéficier d'un service dédié au RGPD à partir du 1^{er} janvier 2022.

Ce service mettra à votre disposition :

- La reconnaissance du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne en tant que personne morale reconnue comme votre DPD (délégué à la protection des données).
- Un outil de gestion de votre RGPD : il s'agit de l'outil Data Legal Drive déployé par le GIP (groupement d'intérêt public) informatique des Centres de Gestion sur tout le territoire national. Des formations seront assurées sur tout le département (en visioconférence ou en présentiel en petits comités) et vous garantiront une création plus simplifiée de votre RGPD et de ses mises à jour.
- Un accompagnement individualisé réalisé, contre remboursement, par un agent du Centre de Gestion, Léa KOSSURA, par ailleurs archiviste. Travaillant en collaboration étroite avec ses collègues des Centres de Gestion de l'Aube et de la Marne elle sera ainsi votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches dédiées à la réalisation de votre règlement général de protection des données, des plans d'actions subséquents et toute autre mission ainsi détaillée dans la convention jointe.

Les tarifs annuels forfaitaires retenus par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion sont les suivants :

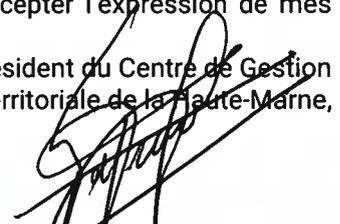
Taille de la collectivité	Tarif forfaitaire annuel
Jusqu'à 99 habitants	30€
Jusqu'à 249 habitants	50€
Jusqu'à 499 habitants	100€
Jusqu'à 999 habitants	300€
Jusqu'à 4999 habitants	600€
Entre 5 000 et 9 999 habitants	1000€
Entre 10 000 et 19 999 habitants	2500€
A partir de 20 000 habitants	4000€

Si vous êtes intéressé(e) par ce service, je vous invite à retourner signées la convention et la lettre de missions jointes. Une fois ces éléments reçus, les services du Centre de Gestion prendront votre attache aux fins de programmation d'une présentation du service et de formation à l'outil.

Je vous prie, Madame, Monsieur le Maire, Président, de bien vouloir accepter l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne,




Jean-Marie WATREMETZ